



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE D'ADMINISTRATION
DE LA CAISSE DES ECOLES**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
Arrondissement de NICE

**CAISSE des ECOLES
De CONTES**

**Décision n° 2024 04 06
Achat livres de Noël et outils pédagogiques**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-sept heures, le comité d'administration de la Caisse des écoles, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de M. Francis TUJAGUE, Président, Maire de Contes.

Etaient présents : M. Francis TUJAGUE, M. Alain ALESSIO, Mmes Lykke SAVIANE, Sandrine MAURAS, représentants du conseil municipal, Mme Yolande NICOLAS, membre désigné par le préfet, Mme Chloé ROIG, MM. Johnny JUIN, Julien GEOFFROY, représentants des parents d'élèves, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Mme Martine ABELLAN, représentante du conseil municipal, Mme Fabienne HAZIZA, Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Marianne CARUSO, M. Anthony CHATEAU, représentants des parents d'élèves de la Pointe et de Sclos.

Le quorum est atteint.

Monsieur Alain ALESSIO a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose que soit offert, à chaque élève scolarisé dans une des écoles de la commune, un livre à l'occasion des fêtes de Noël. Le budget consacré à cette action est de :

- 5,70 € pour un enfant d'élémentaire
- 7,00 € pour un enfant de maternelle.

Il propose également qu'un outil pédagogique soit offert à chaque enfant scolarisé dans une des écoles de la commune entrant en 6^{ème} et d'inscrire la somme afférente au budget primitif 2024.

**Le comité d'administration,
Où l'exposé du président,
Et après en avoir délibéré,**

DECIDE d'offrir à chaque élève scolarisé dans une des écoles de la commune, un livre à l'occasion des fêtes de Noël, dont le budget est de :

- 5,70 € pour un enfant du primaire
- 7,00 € pour un enfant de maternelle

DECIDE d'offrir un outil pédagogique à chaque enfant scolarisé dans une des écoles de la commune entrant en 6^{ème}.

DECIDE d'inscrire la somme afférente au budget primitif 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Pour : 08

Nombre de présents : 08

Contre : 00

Nombre de votants : 08

Abstention : 00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Le secrétaire de séance,
Alain ALESSIO

Le Président,
Francis TUJAGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260602420-20240411-20240406-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024
Publication : 16/04/2024

Le président, Francis TUJAGUE